

CENTRE DE DETENTION DE SALON

BP 369

13668 SALON DE PROVENCE

Service des parloirs Famille

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE

DE PERMIS DE VISITE

- A Courrier de demande avec motivation précisant le nom de la personne détenue et le lien.
- B Un courrier d'accord du détenu qui accepte de recevoir des visites de votre part si vous êtes étranger à la famille.
- B veuillez préciser quel détenu vous voulez visiter, votre lien de parenté, et joindre la photocopie du livret de famille.
- C 2 photos d'identité au format administratif réglementaire pour chaque visiteur.
- D Photocopie recto verso de la carte d'identité ou pièce d'identité récente
- E 1 justificatif de domicile (quittance de loyer ou autre) à votre nom, ou joindre en plus un certificat d'hébergement daté de moins de 3 mois
- F veuillez nous fournir un original du bulletin N° 3 de votre casier judiciaire si vous êtes étranger à la famille ou si aucun lien de parenté avec le détenu
Daté de moins de 3 mois, celui-ci est délivré par

LE CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

107 RUE LANDREAU

44079 NANTES CEDEX 01

TEL N° 02 51 89 89 51

- G 1 enveloppe timbrée à votre adresse, pour la réponse.

PERMIS DE VISITE DELIVRE UNIQUEMENT POUR LES VISITEURS A PARTIR DE 12 ANS. TOUT MINEUR DOIT ETRE ACCOMPAGNE D'UN ADULTE AVEC UN LIVRET DE FAMILLE.

VEUILLEZ NOUS RETOURNER CE DOCUMENT QUI NOUS SERT DE REFERENCE POUR NOTRE DOSSIER